

Communication faite au colloque international de l'Université Stendhal-Grenoble 3, 17-19 mars 2010, *Perspectives européennes des études littéraires francophones*. A paraître dans l'ouvrage collectif, aux éditions Champion à Paris en 2012, Claude Coste et Daniel Lançon (dir.).

Réflexions pour une histoire littéraire francophone transnationale¹

Christiane CHAULET ACHOUR, Cergy-Pontoise, CRTF-EA 1392

A propos de l'enseignement de l'histoire littéraire française, Roland Barthes remarquait qu'elle était faite « des censures qu'il faudrait inventorier. Il y a – on le sait, on l'a déjà dit – toute une autre histoire de notre littérature à écrire, une contre-histoire, un envers de cette histoire, qui serait l'histoire de ces censures précisément. »²

C'est conjointement la notion d'histoire littéraire et l'étude des œuvres, courants et tensions qui la traversent que nous remettons en propositions de travail et de réflexion. En ce qui concerne l'histoire littéraire, il n'est pas inutile de revenir aux débats et aux acquis des années 1980 qui m'apparaissent toujours efficaces si l'on songe, en particulier à trois critiques³ : à Geneviève Idt⁴ remettant les pendules à l'heure d'une plus complète prise en charge de tous les éléments de la communication littéraire et de « l'insertion des discours dans la hiérarchie sociale » et dénonçant l'exclusion de l'Histoire comme un processus de désincarnation du texte, plaidant sans équivoque pour la discipline qu'elle défend : « Faire de l'histoire littéraire, ce serait prendre conscience de ces contraintes, s'habituer à situer toute pratique verbale, passée ou contemporaine, dans un contexte social conflictuel »⁵ et sortir résolument d'une histoire « nationaliste et partisane » et d'un enseignement ethnocentriste et élitiste. Pierre Barbéris⁶, pour sa part, a offert dans son ouvrage, qui reste à fructifier tant il fourmille d'analyses pertinentes et d'intuitions porteuses, une approche convaincante des

¹ Cette contribution prend la suite de travaux antérieurs et, en particulier, d'un article de 2006 : « Qu'entend-on par "francophonies littéraires" ? » dans *Convergences francophones*, Amiens, Encrage éditions et CRTF/UCP, 2006, p. 9 à 31.

² « Réflexion sur un manuel », in Serge DOUBROVSKY et Tzvetan TODOROV : *L'enseignement de la littérature*, Colloque de Cerisy, Bruxelles- Paris-Gembloux, de Boeck- Duculot, 1978.

³ Etant entendu qu'on pourrait donner une bibliographie fournie du débat avec des textes très intéressants de Lanson à F. Vernier, P. Macherey, C. Prévost, P. Kuentz, A. Roche et G. Delfau, M. de Certeau, M. Foucault, etc.

⁴ Geneviève IDT, « Pour une "histoire littéraire" tout de même », *Poétique* n° 30, avril 1977, pp. 167 à 174.

⁵ Roger FAYOLLE, « D'une histoire littéraire à l'histoire des littératures », n° 2, *Scolies, Cahiers de recherches* (ENS, Paris, 1972). Réédité dans le volume récent des principaux articles de R. Fayolle : Roger FAYOLLE, *Comment la littérature nous arrive*, par Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régnier (éds.), Presses Sorbonne nouvelle, 2009, 316 p. La seconde partie est consacrée à l'histoire de l'histoire littéraire, pp. 80 à 164.

⁶ Geneviève IDT, art. cit., pp. 167-169.

⁶ Pierre BARBERIS, *Le Prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1980.

rapports « Texte et Histoire »... HISTOIRE/Histoire/histoire... Roger Fayolle enfin. A la suite de ce dernier, pour dépoussiérer la notion de ses controverses, je reprendrai le titre et sa démonstration de 1972, « D'une histoire littéraire à l'histoire des littératures » : « [...] On estimera qu'il est essentiel de penser et de raisonner historiquement, dans quelque discipline et dans quelque domaine que ce soit, pour parvenir à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension des multiples aspects des sociétés humaines. Dès lors, l'histoire des littératures pourrait se développer comme un chapitre, parmi bien d'autres, de la science de l'homme. [...] Ce qui est en cause, c'est la conception globale de notre enseignement, de notre formation. La société où nous vivons aura-t-elle le courage d'apprendre à ses enfants à raisonner historiquement ? La question, et la réponse, sont, bien évidemment, politiques. Mais nous n'étudions pas seulement l'histoire, nous la faisons. »⁷

« *Raisonner historiquement* » et écrire « une autre histoire de notre littérature [...], une contre-histoire, un envers de cette histoire, qui serait *l'histoire de ces censures* précisément »⁸, deux programmes véritablement à articuler en y introduisant le pluriel ; en effet, R. Barthes n'entendait sans doute pas sous le terme de « censures » celles qui nous réunissent mais son appréciation est suffisamment pertinente⁹ pour qu'on les y inclut quel que soit le qualifiant dont on les désigne : francophonies littéraires, littératures de langue française, littératures d'expression française, écritures périphériques ou littératures francophones, cette dernière désignation de plus en plus partagée. Leur contenu est identifiable et sinon aujourd'hui censuré, du moins très occulté ou minoré.

C'est dire que, par rapport aux questions qui nous réunissent, mon propos se veut du côté des approches pratiques pour contribuer au développement des études littéraires francophones en France et par ricochet, dans d'autres pays d'Europe ayant eu également une histoire coloniale et donc post-coloniale.

Avant de poursuivre, tentons de répertorier ces corpus que nous qualifions de « francophones ».

► Le corpus même des littératures francophones est composé des littératures émergent dans les colonies françaises : littératures de langue française du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne, de la Caraïbe, de certains pays d'Asie et du Machrek. Différentes déjà au moment

⁷ Roger FAYOLLE, « D'une histoire littéraire à l'histoire des littératures », art. cit., p.97.

⁸ C'est nous qui soulignons les deux expressions.

⁹ Dans son ouvrage, *Roland Barthes un regard politique sur le signe* (Petite Bibliothèque Payot, 1973, p. 29), Louis-Jean CALVET souligne que R. Barthes prend le langage « comme lieu même de l'engagement [...] Le choix de l'écrivain se manifeste dans la façon dont il utilise la langue, c'est-à-dire dans son écriture qui va être à la fois son affiche, sa carte de visite et son bulletin de vote. »

de leur émergence, cette variété étant intimement liée au type de colonisation subi, elles n'ont cessé de s'enrichir depuis les indépendances ou, pour les Antilles, la départementalisation. Elles se sont particularisées tout en gardant une dépendance au système institutionnel de la culture française (édition, circuit de fabrication et de diffusion, médiatisation, etc.) tout en inaugurant une autonomie plus ou moins grande, selon les pays et les régions, dans leurs espaces nationaux et régionaux, toujours riches de créations littéraires en d'autres langues.

► Viennent ensuite des ensembles littéraires que l'on peut articuler l'un par rapport à l'autre. Celui, né des migrations de populations qui caractérisent le XX^e siècle et ce XXI^e débutant, issus de générations nées et élevées en français sur le territoire hexagonal, mais qui ont gardé la mémoire et les marques de l'origine étrangère de leurs aînés et qui veulent s'inscrire de plein droit mais en forçant la porte d'entrée, dans la littérature « française » de par leur volonté d'appartenir à la nation française¹⁰. Malgré la tache qui les plombe¹¹, ils entendent inscrire leur histoire et les expressions esthétiques qui s'en nourrissent, non comme de l'exotisme ou de l'ethnographie mais comme partie de l'Histoire de la France. Au fond, ils rejoignent des écrivains plus discrets dans leur revendication d'appartenance parce qu'ils ont été plus vite intégrés au corpus – sans doute parce qu'ils appartenaient à une semblable origine judéo-chrétienne et plus largement occidentale –, écrivains venus d'autres pays qui ont adopté la France et la langue française, par choix individuel et non sous la contrainte de l'histoire coloniale, tout en ayant chacun une histoire particulière à dimension politique plus « digérable ».

Finalement et pour illustrer ces catégories dont la définition demande à être encore affinée, on pourrait poser la question avec des noms et des courants : comment écrire une histoire des littératures de langue française¹² en y incluant les écrivains déjà intégrés sans une

¹⁰ Le débat sur l'identité nationale des mois de 2009-2010 a donné de belles preuves de ces empêchements ou reconnaissances intempestives.

¹¹ Le terme de « tache » est voulu, référant au roman de Philip ROTH (Prix Médicis étranger en 2002), désignant à la fois l'entreprise de gommage de son origine par Coleman Silk mais aussi, celle du qualifiant de « juif » de l'auteur lui-même... Rappelons-nous son article dans *Le Monde* en 2002 : « Je ne suis pas un écrivain américain juif, je suis un écrivain américain tout court »... Pour échapper à cette spécification/discrimination, on peut penser aussi au roman de Dany LAFERRIÈRE, *Je suis un écrivain japonais*, Grasset, 2008.

¹² Faut-il introduire le pluriel pour désigner ces usages très divers de la langue : « des langues françaises » ou conserver le singulier en considérant que les inventions et techniques d'écriture sont jeux au sein d'une même langue, toujours en changement et évolution ? Faisant référence au Manifeste de la littérature du Tout-monde, Soraya BEHBAHANI écrit qu'il ne saurait être question « d'écrire français, mais bien *en* français. Dès lors, la francophonie, ce mot singulier qui signe une position d'étrangeté vis-à-vis de la langue et de la culture dont on use [...] ne saurait plus se concevoir comme allégeance aux normes sociales et linguistiques instituées par un État-nation souverain, mais, au contraire, comme ce travail discursif du langage qui [...] le motive au-delà de son prêt-à-porter signifiant pour traduire une relation au monde inédite. » Propos qui me semblent pertinents même s'ils traduisent un mouvement bien antérieur au Manifeste dont il est question. Cf. S. Behbahani,

réelle prise en charge des particularités de leur parcours personnel : * Eugène Ionesco, Samuel Beckett, Tristan Tzara mais aussi Arthur Adamov, Elsa Triolet et Oscar Venceslas de Lubicz-Milosz ; Hector Biancotti, Jorge Semprun, Nancy Huston, Julia Kristeva, Andreï Makine ; Albert Memmi, Leïla Sebbar, Azouz Begag, Nina Bouraoui ; Fariba Hachtroudi, Chahdortt Djavann et Léonora Miano * ? Mais aussi, bien évidemment, ceux du premier corpus qui ont composé le premier corps massique des « francophones » dont certains peuvent être considérés aujourd’hui comme des « classiques » : Aimé Césaire, Léopold-Sedar Senghor, Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Maxime N’Debeka, Jean Malonga, Kateb Yacine, Jamel-Eddine Bencheikh, Rachid Mimouni, Assia Djebbar, Marie Chauvet, Jacques Roumain, Frankétienne, Daniel Maximin, Maryse Condé et tant d’autres.

Ces littératures en français apportent une diversité et une complexité à la littérature française patrimoniale – franco-française –, et installent l’étranger, les altérités, au sein même de la langue française : « Non plus la langue de l’autre, mais l’altérité de la langue elle-même, soudain rendue sensible à qui s’en croyait maître et possesseur. Bref, un acte de traduction subversif [...]. »¹³ Comment ne pourraient-elles pas nous aider, en France – et cette réflexion et ce travail de visibilité¹⁴ pourraient être transférés à d’autres pays européens –, à donner d’autres contours et contenus à une histoire des Littératures des langues françaises ? Il faudrait non seulement revenir sur les corpus et sur l’élection des « grands » au profit de l’éviction des « petits », mais sur la fameuse « distance temporelle » appliquée à partir d’une géométrie variable, Albert Camus en étant un exemple tout à fait parlant, puisqu’il a été étudié puis « classicisé » très rapidement.

« D’outre-monde : du fantôme de la perte vers une mémoire de l’oubli, ou le moteur caché de la relation à l’autre », *Alternative francophone*, vol. 1, 2 (2009), pp. 19-33. [<http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af>]

¹³ S. BEHBAHANI, art. cit., p. 19.

¹⁴ Ainsi, le CRTF-EA 1392 auquel j’appartiens a, dans son programme, depuis plusieurs années, une circonscription de ces écrivains de langue française « autres » et a concrètement réalisé ou mis en chantier trois dictionnaires : les deux premiers recensant les écrivains « classiques » (ce qui permet aussi de réfléchir à la notion de « classique », grand critère de l’histoire littéraire habituelle et aussi de réduire le corpus pour garder un dictionnaire maniable...) des Sud^s et des Nord^s, ceux qui se revendiquent et sont revendiqués par deux pays, le leur et la France. Pour le premier toutes les ex-colonies et les DOM ; pour le second la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et le Canada. Le troisième dictionnaire, mis récemment en chantier, pour que l’interrogation sur les littératures francophones aient une cohérence, concerne les écrivains francophones intégrés déjà ou en voie de l’être, ceux qui vivent en Europe, ce qu’on a pu nommer écrivains « méridiens », « contrebandiers », ou selon l’expression de Jean Jonassaint, « nomades enracinés » et qui ont choisi d’intégrer la littérature française. Le premier de ces trois dictionnaires sera édité au dernier trimestre de 2010, aux éditions Champion dans la collection « Champion-Les Dictionnaires », dirigée par le P^f Jean Pruvost, sous le titre, *Dictionnaire des écrivains francophones classiques –Afrique sub-saharienne, Caraïbe, Machrek, Maghreb, Océan Indien*. (105 écrivains, 49 auteurs d’articles).

Revisiter profondément les corpus¹⁵ sans édulcorer les parcours, les origines et les influences oblige à prendre en charge des paramètres dont certains posent de sérieux problèmes dans le champ littéraire et socio-politique français et dans les instances de transmission dont l'enseignement, bien évidemment : l'étude du plurilinguisme à l'œuvre dans les romans, pièces de théâtre ou poèmes des textes francophones ; la mise en contexte de ces œuvres francophones, et donc l'information sur d'autres civilisations et sociétés et sur l'histoire nationale et internationale qui fait découvrir, par la porte du littéraire, toutes sortes de terrains minés : esclavage, colonisations, guerres, exclusions, assimilations, tensions des genres Féminin/Masculin.

Aussi prestigieuse soit-elle, dans ses frontières franco-françaises, la littérature française doit se situer autrement, en se mesurant, au bon sens du terme, à tous ces nouveaux venus. L'Histoire des littératures de langue française pourrait suivre un double mouvement – dans la culture française et en dehors d'elle –, qui tienne compte de la dimension interculturelle de ses écrivains. Dans sa réponse à la question posée par *Libération* en 2006 aux écrivains francophones, « Pourquoi écrivez-vous en français ? » – et jamais aux écrivains français comme si écrire en langue ne leur posait aucun problème... –, Nimrod rappelle d'abord Babel et Babylone et oppose le monolinguisme « idéologique » de la France, sa crispation institutionnelle sur son français national, au multilinguisme historique devenu naturel, au Tchad, son pays d'origine car si chacun a sa langue, il ne peut ignorer les autres langues et l'écrivain, plus que tout autre, est inventeur de sa langue : « Au Tchad, tout locuteur [...] dès qu'il ouvre la bouche, est comme requis d'embrasser Babel lui-même [...] Le français n'est qu'un idiome de plus dans notre Babel [...] Ecrire, c'est exactement cela : non pas être materné, mais devenir pour soi-même la mère de sa propre langue. »¹⁶ La question n'est pas de gommer les frontières mais de les apprécier autrement et de les traverser à bon escient avec, en bagage, les œuvres littéraires.

¹⁵ Pour comprendre la progressive visibilité de ces « étrangetés » en langue française et l'intégrer dans un champ d'étude reconnu, on peut aussi s'intéresser aux productions qui sont restées extérieures au corps habituel de « la » littérature et qui identifient la société actuelle dans son rapport aux imaginaires. La diversité générationnelle dont tous les pays sont riches devient un objet d'étude et de recherche approprié et des passerelles entre pays, avec l'étude des BD, des musiques et chants, des graphismes, des sketches d'humour... Ainsi, peut-on étudier l'humour français sans Smaïn, Jamel Debbouze, le Rap et le Slam en contournant Abd-el-Malik, toutes ces créations au cœur des brassages et des métissages ? Des ouvrages « grand public » peuvent également être inclus pour construire ce nouveau rapport de transmission des imaginaires littéraires – Cf. Lilian THURAM, *Mes étoiles noires, - De Lucy à Barack Obama*, éd. Philippe Rey, 2010.

¹⁶ *Libération*, 16 mars 2006, dossier, p.17.

Dissocier donc, dans la formation littéraire, Langue et Nation. Car nombre d'écrivains francophones ne sont pas Français et appartiennent à un autre pays, en tant que citoyen. Par la langue, ils ont quelque chose à voir avec le champ littéraire et culturel français mais, par cette langue aussi, ils appartiennent littérairement à leur propre pays où ils créent, vivent, écrivent et dont ils doivent parfois s'exiler pour des raisons qu'il faut, à chaque fois, interroger. L'exil ne les « lave » pas de l'origine et de leur lien national mais le complexifie. Cette autre histoire des littératures de langues française favoriserait un décentrement géographique et territorial. La « mondialisation » est-elle uniformisation ou échange malgré les centres décideurs régulateurs et niveleurs de complexité ? Cette autre histoire favoriserait aussi un décentrement linguistique et culturel. Ce décentrement est bien connu et à l'œuvre, de manière comparable dans les deux grands groupes que nous avons cernés pour définir notre corpus précédemment. A la suite de trois écrivaines et essayistes... francophones, nous rappellerons quelques évidences : le lecteur monolingue et... « impatrié » selon l'expression de Nancy Huston dans *Nord perdu*, peut apprendre à savourer l'étrangeté de ce français habité par une réalité qui n'est pas seulement franco-hexagonale, la polyphonie orchestrée par ce que Lise Gauvin a nommé une « surconscience linguistique » et s'ouvrir donc à l'altérité : « Oui, il m'arrive de transposer sciemment en français, écrivait Elsa Triolet, des expressions toutes faites, me servant de ce que le russe m'offre de ses beautés, sagesses, astuces. C'est là mon enrichissement à moi, dû au bilinguisme et dont je profite. »¹⁷

Faire l'étude de toutes ces œuvres et mouvements, c'est bien accepter une histoire transnationale. Toutefois, cette première étape d'introduction de nouveaux corpus n'a pas seulement pour but de faire un peu de place aux intrus qui dérangent le beau jardin à la française : elle a des effets en retour sur la conception même de l'inscription et de l'étude des œuvres françaises du patrimoine et des œuvres contemporaines : le plurilinguisme que l'on vient d'évoquer met en valeur le fait que rares sont les écrivains français, apparemment monolingues, qui n'ont pas eu à affronter la question de la langue, non seulement dans l'écart entre oral et écrit mais dans les tensions avec d'autres langues du royaume de France et de la

¹⁷ Par ordre de citation : Nancy HUSTON, *Nord perdu suivi de Douze France*, Actes Sud, 1999 – Lise GAUVIN, *La fabrique de la langue – De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Seuil, Points, Essais, n° 512. – Elsa TRIOLET, *La Mise en mots*, éd. Skira, 1970.

nation française. Une véritable synergie peut être alors créée entre une francophonie hexagonale et une francophonie extra-hexagonale.¹⁸

Plusieurs exemples peuvent être effleurés, pour conclure, pour entrevoir comment écrire cette histoire transnationale.

*Le premier exemple est de type diachronique et esthétique-thématique : celui des rapports anciens des Lettres françaises avec la civilisation arabo-musulmane et orientale. Lire Madame de La Fayette, ce n'est pas seulement lire *La Princesse de Clèves* mais aussi son roman hispano-mauresque – qualification de l'époque –, où les écrivains étaient dans leur actualité de la confrontation avec un islam andalou que l'Espagne chrétienne avait vaincu et expulsé hors des frontières européennes, occultant ses apports pour une longue période : ne serait-il pas intéressant de rééditer et de transmettre son roman *Zaïde*,¹⁹ posant la question des langues, des religions et des conflits islam/chrétienté ? Il serait alors possible de retracer les rapports à l'islam et à ses cultures, selon les auteurs et les époques, pour ne pas enterrer, sous des verdicts divers, *Le Fou d'Elsa* de Louis Aragon ou faire abusivement d'Albert Camus un « orientaliste » français²⁰. Dans ce rapport à l'islam et aux territoires d'Orient qui n'ont pas fini d'être conflictuels ou rêvés – comment ne pas penser aux *Mille et une nuits*... –, quasiment tous les grands écrivains français ont quelque chose à dire. Il serait possible de s'arrêter au récit inachevé de J.-J. Rousseau faisant d'Emile, l'esclave du Bey d'Alger²¹ et parvenir à élargir cette relation de la littérature française à la civilisation arabo-musulmane au-delà de l'incontournable « voyage en Orient » du XIX^e s et du siècle dernier. D'autres champs d'investigation pourraient être choisis pour ces parcours diachroniques, thématiques, de mouvements littéraires et génériques comme ceux de l'esclavage, du surréalisme, de l'humour, de l'autobiographie, du conte.

¹⁸ Cf. par exemple la comparaison très suggestive entre *Le Fils du pauvre* de Mouloud FERAOUN et *Le Cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez HÉLIAS. Cf. C. Achour, *Abécédaires en devenir – Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, Enap, 1985, 607 p. (édition de la thèse de 1982).

¹⁹ Édition en collection de poche, accessible pour l'enseignement. Mais à noter : l'accès au roman sur le site « Littérature française en édition électronique » : <http://www.scribd.com/doc/66401/Lafayette-Mme-de-Zaïde>
Cf. Christiane ACHOUR, « Tradition française et influence hispano-mauresque dans *Zaïde* de Mme. de La Fayette », *Cahiers Algériens de Littérature Comparée*, Faculté des Lettres d'Alger, n°2, 1967, pp. 38-65.

²⁰ Cf. *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, François POUILLON (éd.), Paris, IISMM-Karthala, 2008, pp. 172-174, Camus devenant orientaliste car « le précurseur d'une écriture algérienne francophone » alors qu'il n'est un secret pour personne que les cultures du pays, arabe et berbère, ne l'ont jamais retenues. Louis Aragon n'a pas droit à une notice, malgré cette création extraordinaire qu'est *Le Fou d'Elsa*. Rousseau et Mme. de La Fayette non plus. Signalons toutefois qu'à « Rousseau », on dispose d'une notice sur une famille qui peut éclairer notre connaissance de l'écrivain célèbre.

²¹ Christiane CHAULET ACHOUR, « Représentation fictionnelle de l'esclavage chez Rousseau » dans *Esclavage, esclavages*, Lucia DUMONT et Marie FRÉMIN (dir.), CRTF et édition Encrage, Cergy-Pontoise-Amiens, diffusion Les Belles Lettres, 2008, pp. 197 à 211.

* Le second exemple serait celui d'un autre regard, plus systématique sur le rapport aux langues de l'écrivain, français et francophone, pour créer sa langue d'écriture. Sont-ils tous franco-français de naissance ? Quelles ont été leurs attaches géographiques et linguistiques et quelles influences ont-elles eues sur leur choix et leur création ? Quelle relation ont-ils entretenu et entretiennent-ils avec l'altérité ? Pour poursuivre dans l'esprit de notre première suggestion et circonscrire un objet, l'ouvrage de Jocelyne Dakhlia sur la « *Lingua franca* » peut être d'un apport précieux pour des historiens littéraires d'une autre Histoire des littératures de langue française. Il suffit de le lire ou même de jeter un œil sur l'index des noms propres pour en être persuadé : L. d'Arvieux, G. Audisio, Chateaubriand, Daudet, Flaubert, Fromentin, Galland, Th. Gautier, P. Loti, Molière, Nerval, J. Potocki, J.-J. Rousseau... mis en relation, *de facto*, dans la conclusion avec tous les grands noms francophones, la réponse avancée ébranlant sérieusement la superposition Langue/Territoire/Identité.²²

Dans la continuité de ce travail, il serait temps aussi, tout en continuant à interroger les influences des écrivains français sur les écrivains francophones, d'interroger en retour celles des écrivains francophones sur les écrivains français. Quand Jacques Lacarrière consacre un ouvrage très suggestif à *Ce que je dois à Aimé Césaire*²³, ce n'est pas simple hommage de circonstance. Quand on lit la première page du *Premier Homme* où Camus fait embrasser à son personnage, Jacques Cormery, toute « l'île du Maghreb » de l'avion où il se trouve, difficile de ne pas se dire qu'il n'a pas lu certains passages de *Nedjma* de Kateb Yacine. Ce sont de véritables réseaux intertextuels transnationaux dans lesquels sont pris les écrivains, à leur corps consentant, les francophones se nourrissant entre eux mais nourrissant aussi les écrivains des ensembles nationaux européens.

*Notre troisième exemple est celui des écritures migrantes, de mieux en mieux étudiées : leur étude demande de « raisonner historiquement » à l'échelle européenne et de constituer des corpus nouveaux en mettant en relation des textes qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer. A l'échelle de l'Europe, on peut exploiter une convergence, insuffisamment étudiée. Si la plupart des pays qui la composent ont été des métropoles coloniales, à l'heure actuelle et depuis quelques années déjà, des auteurs venus des pays anciennement colonisés, nourris d'héritages culturels européens entre autres, écrivent dans les différentes langues de l'Europe et réinvestissent les imaginaires européens. Ainsi *Le Sommeil d'Eve* de Mohammed

²² Jocelyne DAKHLIA, *Lingua franca – Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Actes Sud, 2008. Cf. cc. pp. 471 à 487.

²³ Jacques LACARRIÈRE, *Ce que je dois à Aimé Césaire*, Paris, Bibliophane-Daniel Radford, 2004.

Dib²⁴ mêle légende nordique, mystique biblique et soufiste en une écriture d'un syncrétisme serein et décontracté. Les romans de Salman Rushdie ont sûrement une influence incontestable non seulement sur les œuvres du Commonwealth mais sur des œuvres anglaises. Une autre belle illustration peut en être donnée par le travail de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et, en particulier, l'anthologie récente, *Nouvelles Odysées-50 auteurs racontent l'immigration*²⁵, où se côtoient écrivains résidant en France et en étant devenus nationaux, dans différentes langues.

*Notre quatrième exemple d'orientation est la prise en considération des critiques et chercheurs de ces pays « francophones » qui ont mis en valeur l'originalité de ces textes en redimensionnant les influences, les références et les performances comme, pour en rester au premier exemple évoqué, Frantz Fanon, Mostefa Lacheraf, Edward Saïd²⁶ mais aussi, comme Ismaïl Abdoun, Georges Anglade, Tahar Bekri, Jean Bernabé, Bernard Delpêche, Lise Gauvin, Jean Jonassaint, Naget Khadda, Barthélémy Kotchy, Maximilien Laroche, Mahmoud Marwa, Abdallah Mdarhri-Aaoui, Zohra Mezgueldi, Guy Midiohouan, Boniface Mongo-Mboussa, Pradel Pompilus, Félix Lambert Prudent, Alice Delphine Tang, Roger Toumson, et tant d'autres. Notre énumération est plus indicative qu'exhaustive bien évidemment.

C'est donc une posture nouvelle à adopter pour dépasser la superposition, au singulier, de la langue et du territoire, position déjà pratiquée par plusieurs chercheurs utilisant les apports des historiens, des anthropologues, des linguistes étudiant les différentes langues des écrivains francophones, des critiques littéraires de ces pays. Le redimensionnement se fait et se fera à partir de plusieurs démarches de décentrement par rapport à l'histoire littéraire française classique et de prise en considération du rapport à l'altérité, du dépassement de la frontière par l'acte de création évoluant dans l'Histoire et s'étoilant dans plusieurs directions à chaque période. C'est, de mon point de vue, une des perspectives européennes des études littéraires francophones.

²⁴ Chez Sindbad, « Bibliothèque arabe », 1989. Rééd., La Différence, collection Minos, 2003.

²⁵ Sous la direction de Laure BARBIZET-NAMER, mars 2009, 206 p.

²⁶ Tous omis dans le *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, op. cit., ce qui s'explique pour Saïd qui écrit en anglais mais ne peut se justifier pour les deux premiers ; Saïd pourtant au centre de l'argumentaire polémique de « Chemin faisant » de l'*Avant-propos*, partie signée par François Pouillon.